ADRIANUM

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] ADRIANUM Médecine - Pharmacopée

nomen
Définition

Ancien remède, de qualité* chaude de consistance pâteuse, qui a la propriété de soulager la douleur.

Notes

- Note encyclopédique

 Selon l'Antidotaire, ce remède n'est plus préparé, puisque les médecins préfèrent en donner un autre que l'on appelle *aurea alexandrina* à sa place. (Y.Schauwecker)

Citations

- Adrianum est dit de Adrien l'enperreor de Rome qui le fist. [...] Il vaut a tote dolor de chef de fraidor... Anon. [Nicolas de Salerne], *Antidotaire Nicholas 1, ca 1290, p. 3.*